

**ÉCHOS DES DEUX RIVES**

**MATANE**

**L'exposition**

« Les Gisants »

Le vernissage de l'exposition « Les gisants », de Ginette Bernier, à la Galerie d'art de Matane, se déroulera le jeudi 23 février à 17 h, en présence de l'artiste. L'exposition se poursuivra jusqu'au 24 mars. La technique de l'artiste consiste à se servir de tissus humides qui sont plissés et moulés avec du latex pour ensuite être reproduits graphiquement sur papier. Matanaise de naissance, Ginette Bernier détient une maîtrise en arts plastiques de l'Université du Québec à Montréal, où elle est présentement chargée de cours.

**ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

**Casiers excédentaires**

Un pêcheur commercial de homard de Gros-Cap, Félicien Leblanc, a été condamné à payer une amende de 1000 \$ et à la confiscation de 12 casiers excédentaires ayant servi à cette pêche. Au cours de l'été, des agents des pêches de Pêches et Océans Canada l'ont surpris à lever des casiers non réglementaires, sans étiquette valide émise par le ministère. L'enquête a révélé qu'il avait utilisé illégalement 12 casiers, en plus de ses 300 casiers réglementaires.

**GASPÉSIE**

**Limite dépassée**

Deux individus, Étienne Beaudet, de Longueuil, et Jean-Guy Guimond, de Les Méchins, ont écopé d'amendes de 500 \$ chacun, plus les frais, et ont vu leurs prises confisquées, pour avoir dépassé la limite quotidienne permise de dix poissons de fond comprenant au maximum un flétan de l'Atlantique, dans le cadre de la pêche sportive et de subsistance du poisson de fond.

**EST DU QUÉBEC**

**Entêtement du ministre Brassard**

La Fédération québécoise de la faune Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine ne peut comprendre l'entêtement du ministre Jacques Brassard à vouloir déléguer la gestion des réserves fauniques à la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ). Elle lui demande d'aller en appel d'offres et se dit assurée qu'aux mêmes conditions, des organismes du milieu vont relever le défi. Qu'il s'agisse de l'Association des chasseurs et pêcheurs du mont Jacques-Cartier en Gaspésie, des organismes du milieu vont relever le défi. Qu'il s'agisse de l'Association des chasseurs et pêcheurs de Métiis. La Fédération se demande si le beau rêve du Parti québécois de donner l'accessibilité au patrimoine faunique du Québec est en train d'être mis aux oubliettes.

**RIMOUSKI**

**Commission des aînées et aînés**

La Commission des aînées et aînés exercera ses activités de consultation dans la région du Bas-Saint-Laurent, le mardi 28 février à Rimouski. Présidée par Mme Monique Vézina, la commission vise à rejoindre un grand nombre de citoyens engagés dans leur milieu associatif local et régional. Il y aura café-rencontre de 9 h 30 à 11 h 30 au Domaine Seigneur-Lepage et Forum des aînés de 14 h à 16 h 30, au Centre des congrès de l'hôtel Rimouski.

**MONT-JOLI**

**Intégration sociale**

Les Services d'adaptation Osrose recevront un budget de 180 278 \$, afin de compléter, d'ici au 31 mars, l'intégration sociale des 30 personnes, présentant une déficience intellectuelle, hébergées à l'hôpital de Mont-Joli. Ce budget sera porté à 350 000 \$, en 1995-1996, comme prévu au plan d'intégration de l'établissement.

**Sur le plus haut sommet des Amériques**



Le camp des alpinistes québécois, à 5500 mètres d'altitude. À l'arrière-plan, le sommet du Cerro Aconcagua, la plus haute montagne des Amériques.

**Deux Matanais arrivent abasourdis à 6959 mètres**

**SAINTE-ANNE-DES-MONTS** — Une équipe d'alpinistes québécois, dont deux de Matane et un de Sainte-Anne-des-Monts, ont conquis le « Cerro Aconcagua », le plus haut sommet des Amériques.

par **HENRI MICHAUD**  
collaboration spéciale

Trois des quatre membres de l'expédition, Jean-Paul Dion et Jean-Pierre Gagnon, de Matane, accompagnés de Guy Wilson (Val-David), ont atteint le sommet de 6959 mètres, le 26 janvier, vers 16 h 30.

« Nous sommes arrivés au sommet assez abasourdis et contents que ce soit fini, affirme Jean-Pierre Gagnon. La dernière portion de l'escalade fut difficile. Nous avons même dû modifier notre itinéraire initial. »

Les quatre alpinistes ont choisi d'emprunter la voie ouest du massif, la plus achalandée. « Il est tombé plus d'un mètre de neige, au sommet. Le glacier que nous avions choisi devenait alors dangereux. Les crevasses étaient invisibles et la surface, instable. Nous aurions dû fournir plus d'efforts physiques. » D'ailleurs, deux Hollandais ont failli y laisser leur peau.

**Il rebrousse chemin**

L'Annemontois André Beaulieu, qui en était à sa première expérience en haute montagne, a dû rebrousse chemin à 200 mètres du sommet. « Je me suis demandé si ce but ultime valait la souffrance que j'éprouvais. Je n'étais plus capable de fournir les efforts physiques nécessaires et de combattre le froid. J'ai choisi de rebrousse chemin au lieu de

mettre toute l'expédition en péril. Mais j'ai quand même vécu des moments magiques. »

Pour André Beaulieu et Jean-Pierre Gagnon, le vent incessant et les précipitations de neige, inhabituelles en cette période de l'année, ont été leurs principaux adversaires. « Nous avons également dû marcher sur des pierres instables et affronter le manque d'oxygène. Mais nous ramenons de fort beaux souvenirs, et quelques dettes », affirment-ils en riant.

Pour le moment, les quatre alpinistes ne rêvent pas de conquérir d'autres sommets. « Au cours des prochains mois, nous allons arpenter notre terrain de jeu favori: les Chic-Chocs. D'ail-

leurs, nos montagnes sont aussi belles que les sommets argentins. Et, si l'occasion se présente, nous choisirons peut-être de participer à une autre expédition, quelque part dans le monde. » Ils comptent également pratiquer l'escalade sur glace.

Les membres de l'expédition québécoise ont passé 12 jours sur le plus haut sommet des Amériques. « À notre arrivée en Argentine, il faisait 40 degrés Celsius. Au sommet, nous avons affronté une température de -35. Nous avons aussi profité de ce voyage pour visiter la région de Mendoza, en plein essor économique. »

Les alpinistes ont consacré plus d'un an d'efforts et 35 000 \$, pour réaliser cette expérience. « Nous en ramenons de merveilleux souvenirs, et la satisfaction d'avoir relevé le défi que nous nous étions fixés. »



Les quatre alpinistes québécois: Jean-Pierre Gagnon, Guy Wilson, André Beaulieu et Jean-Paul Dion

**Coalition interprovinciale 200 morutiers réclament un partage du crabe plus équitable**

**GRANDE-RIVIÈRE** — Environ 200 propriétaires de bateaux de pêche à la morue de trois provinces viennent de jeter les bases d'une coalition qui réclamera, dès ce printemps, un meilleur partage des ressources de la mer, surtout du crabe, un crustacé qui pourrait faire vivre plus de monde, disent les morutiers.

par **GILLES GAGNÉ**  
collaboration spéciale

Les morutiers du Québec, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, qui sont contraints au chômage en raison du moratoire touchant plusieurs espèces de poissons de fond, estiment que les 20 000 tonnes métriques de crabe pêchées dans le sud du golfe Saint-Laurent l'an dernier auraient pu faire vivre plus que 132 équipages de crabiers.

**Injustice flagrante**

Ils s'attendent à ce qu'un quota similaire soit accordé par le ministère fédéral des Pêches et des Océans aux crabiers en 1995, ce qui représente une injustice flagrante, selon le porte-parole de la coalition, Jean-Claude Grégoire.

« À Terre-Neuve, 735 pêcheurs peuvent vivre décemment à partir d'un quota de 23 000 tonnes métriques de crabe. La redistribution de la ressource est nécessaire ici pour procurer un niveau de vie décent à un plus grand nombre de pêcheurs », soutient M. Grégoire, qui exprime sa vision dans un document intitulé *Le pêcheur de l'an 2000*.

**1 million \$ par bateau**

Les crabiers du sud du golfe, ou zone 12, partagée entre pêcheurs de la Gaspésie, des Îles-de-la-Ma-

deleine, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, ont encaissé en moyenne des recettes de 1 million \$ par bateau en 1994. Selon les morutiers, les revenus nets atteindraient près de 800 000 \$ par équipage.

« Il faut en revenir à ce que les pêcheurs soient détenteurs d'un porte-feuille de permis. Ils ne dépendraient pas d'une seule ressource, ils seraient plus nombreux à bien vivre et ça ramènerait une certaine justice dans les pêches, sans changer les quotas de prises », analyse Jean-Claude Grégoire.

La Coalition des morutiers, à la suite d'une réunion tenue à Grande-Rivière, a notamment entrepris d'identifier les gens qui donnent un soutien injustifié aux crabiers. Les pêcheurs veulent les questionner publiquement. Le reste du plan d'action de la coalition sera élaboré selon l'évolution de la situation ce printemps.

**Printemps chaud**

Le printemps 1994 avait été chaud en Gaspésie, suite au refus du ministre Brian Tobin de laisser les morutiers pêcher un contingent de 2000 tonnes débloqué pour eux par Pêches et Océans. Les morutiers avaient dû confier la tâche aux crabiers.

Les crabiers contestent généralement l'émission de nouveaux permis, même s'ils n'ont rien contre un certain partage des revenus.

**Baie-Comeau aura son premier carnaval**

**BAIE-COMEAU** — Baie-Comeau aura son tout premier Carnaval des Neiges du 3 au 5 mars. Les organisateurs ont réussi à faire les choses en grand même si les délais sont très courts pour tout mettre en place.

par **ANNIE ST-PIERRE**  
collaboration spéciale

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les promoteurs du Carnaval ont su rallier rapidement une bonne partie des entreprises et décideurs de la région.

En moins de trois semaines, ils ont mis sur pied une programmation bien remplie, grâce à la collaboration de Reynolds, de QUNO et de la ville de Baie-Comeau.

Le maire, M. Claude Martel, agit à titre de président d'honneur du Carnaval de Baie-Comeau, à qui l'on veut donner, à court terme, un statut d'envergure nationale.

Randonnées de traîneaux à chiens, compétitions de planche à neige et de sculptures sur neige font partie des activités prévues entre les 3 et 5 mars. Presque tous les commerces de restauration et les clubs sociaux de Baie-Comeau donnent leur appui au projet, qui est vite devenu réalité.

La première présentation du Carnaval des Neiges de Baie-Comeau comprend aussi des competi-

tions de ski alpin et de ski de fond, de même que des courses de motoneiges. La majorité des activités sont concentrées au centre de ski Mont Ti-Basse.

Le but du Carnaval est de favoriser la pratique des sports de plein air tout en rejoignant toute la population de Baie-Comeau. Le comité organisateur espère aussi stimuler l'économie locale, en cette période morte de l'année. On compte sur des retombées économiques d'environ 200 000 \$ pour cette première.

Même si le coup d'envoi du premier carnaval n'est pas encore donné, on prépare déjà celui de l'année 1996.

Un important volet culturel se greffera à la programmation et la popularité grandissante des randonnées en traîneaux à chiens devrait attirer les gens de l'extérieur. Jusqu'à maintenant, la principale activité récréo-touristique hivernale à Baie-Comeau était la pratique de la motoneige à travers les sentiers.

La tenue d'un Carnaval permettra de faire la promotion des sports d'hiver sur la Côte-Nord.

**« LA VOILÀ ! ÇA VIENT D'UN AUTRE MONDE ! »**

Esso présente la nouvelle huile moteur Esso 100 % synthétique. C'est une huile moteur d'une conception scientifique unique qui va révolutionner le comportement du moteur de votre voiture, dans toutes les conditions climatiques qu'on retrouve au Canada.

Même dans un moteur fonctionnant à température extrêmement élevée, la nouvelle huile moteur Esso 100 % synthétique tient le coup. Elle continue de protéger le moteur là où une huile traditionnelle aurait déclaré forfait depuis longtemps.

Et même par un froid polaire de -45 °C, la nouvelle huile moteur Esso 100 % synthétique reste fluide. Elle continue de protéger le moteur alors que les huiles traditionnelles ne forment plus qu'une masse compacte.

Constatez par vous-même toute la différence que peut faire la nouvelle huile moteur Esso 100 % synthétique dans le moteur de votre voiture. Faites changement à 100 %.

L'huile moteur Esso 100 % synthétique : une huile aussi bonne, c'est pas naturel !

Impériale  
Esso  
Partez en grand avec Esso.

## Usine Tourelle Marée

# Dubreuil en a ras-le-bol de l'incohérence du MAPAQ

TOURELLE — Le promoteur montréalais Jacques Dubreuil soutient que le MAPAQ manque de cohérence.

par HENRI MICHAUD  
collaboration spéciale

«C'est à n'y rien comprendre, affirme le promoteur. Récemment, un des proches du ministre Marcel Landry, Gilles Champoux, affirmait au SOLEIL que le MAPAQ espérait, avant la fin de 1995, mettre un terme au litige qui m'oppose au ministère. Or, le même jour, son patron affirmait ignorer quand le cas serait réglé. J'ai hâte qu'ils se décident une fois pour toutes.»

«Il y a pire, ajoute-t-il. Pendant que le ministre soutient qu'il est urgent de trouver de nouveaux approvisionnements, j'attends toujours que le MAPAQ daigne se présenter devant les tribunaux pour déposer une requête en rétractation de jugement et aille en appel

du jugement rendu en ma faveur. Or, j'ai des garanties de fournisseurs étrangers depuis plus de trois ans. Pendant qu'on tergiverse, pas moins de 725 000 heures de travail ont été perdues dans Gaspésie. Cela représente des revenus de près de 8 millions \$ pour les travailleurs. Le gouvernement s'est également privé de redevances évaluées sommairement à 1,5 million \$.»

L'homme comptait opérer l'usine «Tourelle Marée», dans la localité de Tourelle.

Le courtier en agroalimentaire, détenteur d'un permis contesté devant les tribunaux, souhaite aussi conclure un partenariat avec d'autres industriels. «Si quelqu'un possède une usine sans approvisionnement, je suis prêt à parler affaires.» L'homme n'écarte pas la pos-

sibilité d'acquiescer une usine, si la validité de son permis est recon-

nue. Le projet Dubreuil repose sur l'importation de poisson d'Alaska et d'Amérique du Sud. En 1992, le ministère considérait les approvisionnements étrangers comme aléatoires tout en assurant des garanties de prêt à certains industriels. «Il faut maintenant penser à accroître les approvisionnements du Québec à l'étranger», affirmait récemment le ministre Landry devant les membres de l'AQIP.

Jacques Dubreuil tente, sans succès depuis plus de trois ans, de créer quelque 150 emplois, en Gaspésie, et de transformer 10 millions de livres de matière première importée.

Un autre groupe de promoteurs souhaite relancer les activités de l'usine Tourelle Marée en y exploitant un centre de valorisation des espèces sous-exploitées.

## Plusieurs donneurs se manifestent pour la jeune Noémie Marcoux

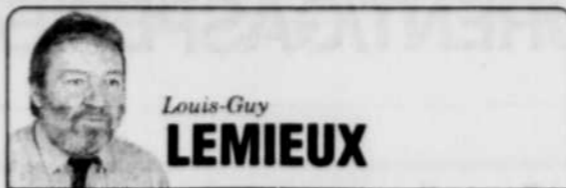
THETFORD MINES — Quand ils ont appris que la fillette Noémie Marcoux était atteinte de leucémie et qu'elle aurait besoin d'une greffe de la moelle osseuse, les gens ont été nombreux à s'offrir comme donneurs. Toutefois, bien que le geste soit d'un grand réconfort, la Croix-Rouge ne peut pas faire un nombre excessif de tests, car les effectifs ne sont pas disponibles.

par PATRICK TURGEON  
collaboration spéciale

En effet, la porte-parole de la toute nouvelle fondation SOS Noémie, Céline Grondin, considère ce geste comme un élan émotif de la part de

la population. Bien que le nombre de personnes subissant un test sanguin chez les Marcoux et les Leroux soit déjà élevé, avec 220 donneurs, la Croix-Rouge, n'excédant pas habituellement 80 personnes pour une même famille, effectuera tout de même les prélèvements sanguins.

Pour la famille, ces analyses sont d'une extrême importance car, selon les statistiques, il y a une chance sur quatre de trouver un donneur potentiel de moelle osseuse dans la famille proche de la jeune leucémique, comparativement à une chance sur 30 000, lors d'un appel à la population. Un don de moelle osseuse est, avec celui du sang, le seul don fait de son vivant qui n'enlève rien au donneur, la moelle se régénérant en moins de deux semaines.



Louis-Guy  
**LEMIEUX**

## Académie St-Louis: des questions

Après avoir chassé l'entreprise privée du centre-ville, l'administration L'Allier devient elle-même promoteur immobilier.

Pour faire des affaires à Québec, l'entreprise privée doit maintenant s'associer avec l'administration municipale.

Un exemple récent vient illustrer cette nouvelle façon de promouvoir le développement: le démantèlement de l'académie Saint-Louis dans Lebourgneuf et la construction, rue des Érables, de 54 condominiums.

Ce n'est pas illégal. C'est simplement bizarre. Et cela soulève de nombreuses questions. Les structures financières de ces projets sont tellement complexes qu'on ne sait plus qui fait quoi et qui est qui.

Plus inquiétant encore, en devenant partenaire avec le privé, la ville crée des compagnies pour administrer les projets. Les élus n'ont plus à répondre de leur administration, comme le signalent Le conseiller Jobin et l'opposition du Progrès civique. On renvoie les gens trop curieux à des compagnies à numéros ou à des raisons sociales qui ne sont parfois que des casiers postaux.

### Une concurrence déloyale

Prenons l'exemple de l'académie Saint-Louis, un projet de plus de 5 millions \$.

La ville est partenaire à 50 % dans le projet par l'intermédiaire de la Société municipale d'habitation et de développement Champlain (SOMHADEC). Son partenaire privé s'appelle SYNT, des hommes d'affaires de Montréal qui ont ouvert un bureau à Québec récemment.

Pour réaliser le projet de l'académie Saint-Louis, SOMHADEC et SYNT ont créé une nouvelle compagnie: La Samare des Érables.

SYNT, si j'ai bien compris les explications de Michel Beaumont, de la SOMHADEC, c'est un bu-

reau d'ingénieurs, plus COGEREL, des promoteurs, plus JNI, une entreprise de construction.

Le président de SYNT serait un certain André Lemieux. Son représentant à Québec s'appelle Pierre Lamothe. Joint par téléphone, M. Lamothe répond qu'il n'est qu'un employé et qu'il doit d'abord obtenir le feu vert de ses patrons avant de répondre aux questions des journalistes. Quant au siège social de la compagnie, il semble s'être promené du boulevard métropolitain, à Terrebonne et au Vieux-Port de Montréal.

Les promoteurs privés, dont les projets immobiliers se trouvent directement en concurrence avec les condos de l'académie Saint-Louis, ou de d'autres projets subventionnés, la trouvent moins drôle. Ils crient au meurtre.

Peter David, courtier pour les condominiums Le Citadin, chemin Sainte-Foy, déclare que la ville se conduit comme si elle voulait assassiner les projets privés qui ne cadrent pas avec sa philosophie de développement et ses propres projets.

«C'est frustrant et choquant, dit-il. La ville a subventionné à raison de 15 000 \$ par unité les condos St. Matthew dans Saint-Jean-Baptiste. Nous sommes à quelques coins de rue de là et non seulement nous n'avons pu bénéficier d'aucune subvention, mais, en plus, on est venu distribuer des contraventions à nos camions lors de la construction...»

Roland Tremblay est directeur de la mise en marché du Claridge, dans la Grande-Allée. Il parle de «concurrence déloyale» dans le cas de l'académie Saint-Louis. Il se pose en outre des questions sur ces investisseurs qui ne prennent aucun risque financier et sur une administration municipale qui finance des projets privés.

### Les terrains de Royal Bay

Donc, la ville construit, en partenaire, les condos et, pour permettre la relocalisation de l'académie Saint-Louis dans Lebourgneuf, elle se montre d'une générosité peu courante.

Elle a acheté un terrain de 88 000 pieds carrés au coût de 360 000 \$ pour le revendre au même prix à l'académie, ou à 20 ans pour rembourser. Elle dépense en outre 440 000 \$ pour créer une nouvelle rue et donner les services à l'école.

Devinez qui était propriétaire du terrain? Royal Bay, une compagnie de Toronto, la même avec laquelle la ville s'est associée dans le mégaprojet d'un golf et de 900 unités d'habitation dans le secteur du parc Chauveau...

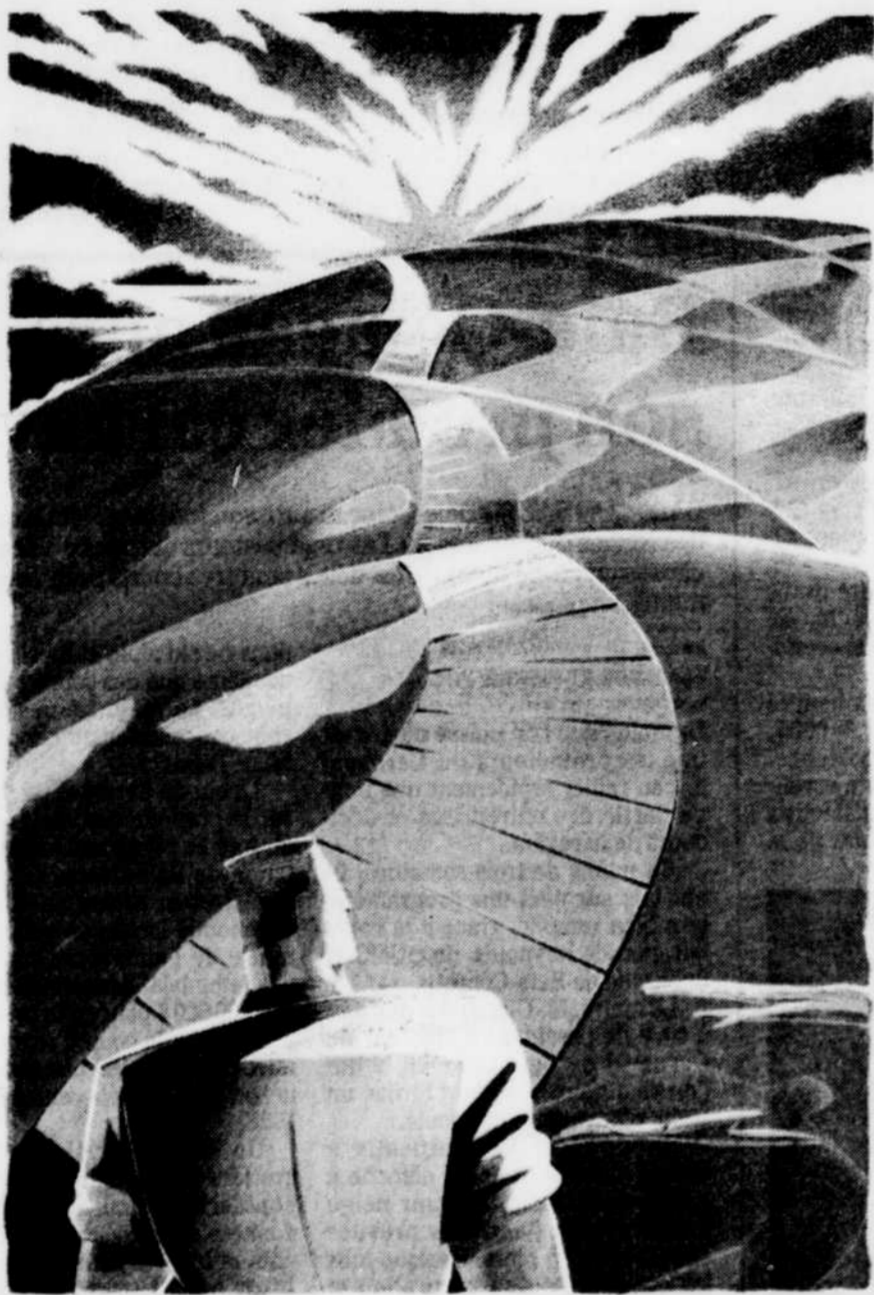
### En Bref

#### ■ Briser l'isolement vécu par les femmes gaies

BAIE-COMEAU — Le Centre de femmes l'Étincelle, de Baie-Comeau, organise une soirée d'é-


changes sur l'homosexualité. Le but est de briser l'isolement vécu par les femmes gaies et leur permettre d'échanger sur des sujets qui les intéressent. Le Centre de femmes pourrait planifier des ateliers ou activités sociales,

selon les besoins exprimés lors de la première rencontre. Pour connaître le lieu et la date de la soirée d'échanges, les personnes intéressées doivent communiquer avec le Centre de femmes au (418) 589-9366.



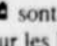
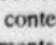
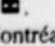
# PROFITER DU POTENTIEL DE RENDEMENT SUPÉRIEUR DES MARCHÉS ÉTRANGERS POUR VOTRE REER ?

*Oui, c'est possible.*<sup>MC</sup>

Un tout nouveau et stimulant champ d'action pour vos REER s'ouvre à vous à la Banque de Montréal. Vous pouvez maintenant détenir jusqu'à 20 %\* des parts de Fonds  dans votre REER sous forme de parts de fonds d'investissement internationaux. Il vous est maintenant possible de diversifier votre REER, grâce à notre choix de huit fonds d'investissement internationaux et de dix fonds d'investissement canadiens. Vous profitez ainsi d'un potentiel de rendement supérieur et d'une réduction du risque. Passez à votre succursale de la Banque de Montréal pour obtenir plus de détails.


FONDS 

\* de la valeur comptable (coût d'investissement initial).

Les Fonds  sont offerts par la Société de gestion de placements Banque de Montréal Limitée. Des renseignements importants sur les Fonds  sont contenus dans le prospectus simplifié portant sur ces fonds, disponible auprès de la Société de gestion de placements Banque de Montréal Limitée. Ce document doit être lu avec attention avant tout investissement dans les Fonds .

MD Marque déposée de la Banque de Montréal.

MC Marque de commerce de la Banque de Montréal.

Pour plus de renseignements, appelez l'InfoService  au 877-1285 ou le 1 800 361-1854.